8, 42; 12o, Delerue, 8, 42; 13o, Hayard, 8, 42; 14o, Foulon, 8, 43

— Voici le résultat du concours de Chantilly, offert le 6 mai par la société colombophile l'Union établie chez le sieur Victor Grouillon, au Cul de Four, 479 pigeons de concours, 16 paniers ouverts à 6 20. Beau temps, vent sud-ouest. Coupe voyeur J. Dedoncker.

1er prix, G. Brouseys, 9 h. 23 m. 7 s. hppp, 2e, D. Ducatteu, 23,22 hp; 3e, D. Ducatte, 23,22 hppp; 4e, Lapin, 23,41 h; 5e, P. Ducatteu, 29,02, h. unique ppp; 6e, Vandevelde, 24,05 hpp; 7e, H. Liénard, 24,01 hpp; 8e, J. Debuchy, 24,11 hppp; 9e, Delmotte, 24,12 hppp; 10, D. Krabanky, 24,28 hpp; 11e, F. Hannebrouck, 24,42 hppp; 12e, id., 24,42 pp; 13e, id., 24,42 pppp; 14e, Delmotte, 24,42 pp; 15e, Van Weerbecke, 24,42 pp; 16e, V. Grouillon, 24,44 p; 17e, id., 24,44 p.

18e prix, Olivier, 8 h. 24 m. 59 s. p. 19e, Ed. Brouseyes, 25,00pp; 20e, L. Pollet, 21,11pp; 21e, J. Boudry, 25,18ppp; 22e, P. Ducatteu, 25,22pppp; 23e, Yserbert, 25,35pp; 24e, Hollemaert, 24,40pp; 25e, Gorneld, 25,44p; 26e, E. Meton, 25,49pppp; 27e, Petit Soldat, 25,49p; 28e, Dépierre, 25,50pp; 29e, J. Kindt, 25,55pp; 30e, D. Defontaine, 25,24p; 31e, Seyers, 26,05pp; 32e, D. Krabanky, 26,05p; 33e, L. Pollet, 26,11p; 34e, L. Wyseur, 25,14pp.

35e prix, J. Lepoutre, 8 h. 26 m. 18 s.ppp; 36e, J. Lepeutre, 29,48pp; 37e, Lapin, 26,41, p; 38e, Oscar Maes, 26,41 p; 39e, J. Ribaux,26,46p; 40e, Delforterie, 24,59, p; 41e, M. Salembier, 27,04 pp; 42e, H. Morel, 27 11; 43e, Ledru,27,12; 44e, Emile Mathon, 27 18; 45e, Petit Soldat, 27,18; 46e, D. Ducatte, 27,22; 47e, Duhamel, 27,24; 48e, Vaissier, 27,22.

Dimanche 9 juin (jour de la Pentecôte), 7e concours de l'*Union fédérale colombophile*, sur Creil. Prix d'honneur 100 francs, organisé par la Société colombophile l'*Epouvar*, établie chez le sieur Victor Carrette, rue Archimède, 16.

L'inscription des pigeons, 8 juin de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

Lundi de la Pentecôte 10 juin, 8e concours de l'*Union fédérale Colombophile*, sur Chantilly. Prix d'honneur 200 fr., organisé par la société colombophile le *Martinet*, établie chez le sieur J.B. Wilde, rue Vauxanne. L'inscription des pigeons le dimanche 9 juin de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

Aux 2 concours, 1 poule unique à 0 fr. 50 c. — Poules facultatives 1, 2, 3 et 5 fr.

Marquage secret par la bague en caoutchouc. J. Rossor, Convoyeur, J. Dedoncker.

TOURCOING

Est-ce raisonnable ?

Le nouveau journal clérical qui succède à l'*Echo de Tourcoing* a fait son apparition hier, sous le titre de *Journal de Tourcoing* qu'il s'est cru autorisé à adopter.

Dans un article programme cette feuille cléricale, qui, comme sa devancière du reste, sort de l'imprimerie de la *Vraie France*, à Lille, répète à vingt reprises cette interrogation. Est-ce raisonnable?

Naturellement comme tous ses confrères en cléricalisme il pousse une charge contre les institutions républicaines : Budget en déficit ; la loi sur l'enseignement, les persécutions religieuses, et patati et patata ! rien ne trouve grâce à ses yeux.

Il sort aussi — cela ne pouvait manquer — le vieux cliché traditionnel : la foi, la famille et la propriété, sans parler de la liberté de conscience, dont il se constitue dores et déjà l'ardent défenseur, feignant d'ignorer, qu'ici plus que partout ailleurs, s'il y a des violations de consciences commises, les ciéricaux sont maîtres en la matière et en font chaque jour la preuve.

C'est égal! à présent la République et les républicains, qui n'ont jamais rien fait de « raisonnable » n'ont qu'à bien se tenir, autrement on va leur faire la barbe sans savon.

Pour terminer, nous regrettons vivement que l'organe nouveau de M. Van bokstael n'ait pas adopté le titre de *Journal raisonnable de Tourcoing*, cela aurait bien fait au dessus de ses premières gémiades.

D'un autre côté, c'est été légèrement moins:.. jésuité que de choisir et d'imiter le titre de l'organe républicain qui est devenu depuis l'*Avenir de Roubaix Tourcoing*.

Aussi, nous lui conseillons de ne pas se montrer trop modeste, si, le cas échéant, il devait apporter une modification à son titre actuel.

Place aux gens raisonnables !

Erratum. — Dans notre entrefilet publié dans le numéro d'hier, nos compositeurs harcelés par la copie supplémentaire, et de dernière heure occasionnée par le voyage de M. le président de la République dans le Pas-de-Calais, ont commis différentes coquilles et une transposition. C'est ainsi que le dernier alinéa devait suivre le quatrième.

Nos lecteurs auront sans doute rétabli le sens.

Chute mortelle

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Jean Nuyttens, âgé de 68 ans, teinturier, demeurant au Virolois a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

Vers deux heures du matin, le vieillard qui couchait au premier étage se leva pour satisfaire un besoin naturel. A cet effet il voulut passer dans une chambre voisine. Encore sous l'impression du sommeil, M. Nuyttens se guidant mal dans l'obscurité mit le pied dans le vide, un escalier à pic de 16 marches se trouvant immédiatement à droite as de chambre. Le malheureux tomba comme une masse du haut en bas.

Au bruit de la chute M. Nuyttens fils se leva et trouva son père sans connaissance au pied de l'escalier.

On appela M. le docteur Dewyn. qui vint aussitôt, mais ne put que constater le décès de M. Nuyttens, qui s'était fait en tombant une fracture de la base du crâne.

Le Mémorial des Vosges nous apprend que M. Aglies, son rédacteur en chef, quitte la *direction* du journal. M. Aglies part à Paris en qualité de secrétaire général de l'Association républicaine. Nous avons connu autrefois M. Aglies dans les Vosges ; il avait accepté dans des moments difficiles notre modeste collaboration, et nous avait aidé de ses sages conseils.

Unis dans le bon combat, toujours nous avons pu apprécier ses éminentes qualités et son entier dévouement à la cause commune.

Les Vosges perdent en lui un lutteur des grands jours et malgré la tristesse que nous cause son départ, nous sommes bien heureux de lui adresser nos félicitations pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

La succession de M. Aglies échoit à M. Nestor Denis, du *Progrès de l'Est*, un républicain de vieille date.

A. CLEZANTAINS.

Contravention. — Une contravention pour tapage injurieux et nocturne a été dressée contre M. L. M..., demeurant rue Fin de la Guerre.

Ivresse. — La nommée Delphine A..., a été déposée au violon pour ivresse.

SI VOUS VOULEZ

prendre un *APÉRITIF* d'un goût agréable et ne contenant que des substances toniques et fortifiantes, demandez, DANS TOUS LES CAFÉS, le

Banyuls Trilles

Vin recommandé par les célébrités médicales particulièrement aux personnes anémiques ou d'une constitution faible.

EXIGER L'ÉTIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

Dépôt à Tourcoing : Chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J DAUPY, 74, rue Nationale, à Lille. (3 »

Halluin. — *Triste accident.* — Hier matin à dix heures, un ouvrier de M. Deruimeau, au Gravier, le nommé Accour Jean, âgé de 20 ans, demeurant à Geif (Belgique) allait après son travail se baigner avec son père dans la Lys. Le père ne sachant pas nager, resta sur les bords, et le fils gagnait le large, quand tout à coup, il disparut sous l'eau. On s'empressa de venir à son secours en lui jetant des perches, mais tout fut inutile, le malheureux qui était descendu au fond de l'eau ne fut repêché qu'à une heure de l'après-midi.

M. le commissaire de police aussitôt prévenu, s'est rendu sur les lieux et a fait transporter le corps à l'hopital.

Mendicité. — La police locale a mis hier en état d'arrestation le nommé Baeti, Joseph, sé et domicilié à Renaix (Belgique) pour mendicité sur la voie publique.

NOTA. — Le conseil municipal de Mouveau, dans sa séance du 27 mai dernier :

1° Sur le rapport de la commission des travaux communaux, a approuvé la réception définitive des travaux de l'école des garçons ;

2° A décidé la pose de nouveaux urinoirs à l'école des garçons et voté le crédit nécessaire à la dépense ;

3° A procédé à la nomination des diverses commissions ;

4° A décidé que, à l'avenir, les sociétés qui désireront obtenir des prix le jour de la fête nationale, devront déposer leur règlement 15 jours avant la fête, au secrétariat de la mairie et prendre part au cortège pour aller chercher les prix à la mairie.

5° A procédé à la nomination de deux administrateurs de la succursale de la Caisse d'Epargne de Mouveau, en remplacement de deux membres sortants ;

6° A chargé M. le maire de faire des démarches nécessaires auprès des propriétaires riverains du chemin des Bonets, afin d'obtenir par une entente amiable, l'acquisition de quelques parcelles nécessaires pour compléter l'élargissement du chemin rural dit des Bonets

7° A créé les ressources destinées à couvrir les dépenses d'entretien des chemins vicinaux, en 1890 ;

8° A décidé d'allouer une subvention à la Société hippique, en cas de mauvais temps, pour pouvoir aux frais du carroussel, qui sera donné prochainement au bénéfice des pauvres.

Agréés, monsieur le gérant, l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire de la mairie,

Hem. — On nous écrit de cette commune : Le bon chrétien qui a logé un saint sur sa bouquet, en expiation des péchés qu'il commet en faisant marcher son moulin le dimanche, commet de singulières bévues depuis qu'il a eu l'honneur d'être nommé adjoint par une voix (la sienne y compris probablement) sur 21 votants.

Ainsi, à la dernière séance du conseil municipal, il a eu le toupet de traiter de sots des gens qui n'ont jamais eu des leurs à Lille d'Armentières ; et, à propos d'une demande de subvention, il a reproché à une société d'avoir un beau jour vice-président, alors que jadis il ne faisait pas ce reproche à une société se trouvant dans le même cas, probablement parce qu'elle était établie chez son oncle et qu'il se rappelait aussi avoir épousé une belge dont la fortune lui a permis de ne pas porter sacs à son moulin.

Sans respect pour l'estimable vieillard qui gère depuis si longtemps et avec tant de prudence les intérêts de la commune, il semble vouloir usurper son autorité en morigérant ses collègues, dont quelques-uns ont vieilli à la même ère, et en leur disant que ce n'est pas être de son avis sur l'emplacement d'un garage à établir sur la ligne de chemin de fer qui traverse la dite commune.

Désirant imposer ses sottes volontés à ses collègues qu'il prend pour des écoliers, il se permet de leur dire que le seul et unique moyen de contribuer au développement et à la prospérité de la commune, *s'ils ont a cœur de* remplir leur mandat, c'est de faire tous leurs *efforts pour obtenir* la gare de marchandises à la place qu'il a choisie, — à la limite de Forest, contrairement à l'avis de la majorité des industriels, les principaux juges en cette question, qui voulaient la voir établie au Petit Lannoy.

Dans son épître, il les préviens qu'il a meuré (qui géométre, mes frères !) les distances entre les deux points proposés pour ce garage et l'école des filles, point de centre *incontestable*, dit-il, de la commune ; or, ce point *de centre incontestable* trouvé par ce géomètre incomparable, se trouve à *environ 700 mètres du point* de la carte d'état major indique comme étant le centre de la commune, à moins que notre ami Jujules ne considère les agglomérations du Gheem et des Trois-Bandes comme trop peu importantes pour être classées dans l'ensemble de la commune d'Hem.

Adjoint de la commune, il veut sacrifier les intérêts des hameaux de l'Hempempont, Trois-Bandets et de Gheem *ainsi que du Petit Lannoy* pour faire plaisir à ceux de quelques propriétaires et débitants de la Vallée et de la Place, ses fidèles admirateurs.

Conseiller municipal, il combat une demande de crédit faite en vue d'accorder gratuitement les fournitures scolaires à quelques enfants d'ouvriers et prend pour prétexte que l'ouvrier n'a qu'à faire des économies au lieu d'aller au cabaret, *comme si les enfants doivent pâtir des* défauts de leur père !

Il faut espérer, que vu ces preuves de capacité et d'intelligence dont ses leur adonné, les conseillers récalcitrants se soumettront à ses injonctions, méritesant enfin le qualificatif dont il a bien voulu les gratifier et alors les séances du conseil munic pal seront moins orageuses, puisque le proverbe dit que : plus on est de *fous* plus on rit.

LILLE

FÊTE DU DENIER

Le concours de patois

Dimanche a eu lieu chez Grymonprez le tirage au sort du sujet imposé pour le concours.

En présence des chansonniers réunis et après discussions les mots suivants ont été mis dans l'urne :

La Motte, la Chaussette, le Ronfleur, la Vistère, la Rondelle (bière), le Saucisson, les Farces, l'Avalne, la Culotte, le Cazmard, le Tabac, les *Mariers*, les *Nazines*, le Nigaud, l'Ecerveie.

Le sort a fait sortir le mot *Rondelle*.

C'est donc le sujet adopté pour le concours imposé.

Il a été fixé que les productions tant pour le concours imposé que pour le concours au choix seraient déposées, 50 rue Nationale, jusqu'au 6 à minuit.

Wambrechies. — Un violent incendie s'est déclaré hier vers midi, dans l'importante ferme de M. Hovelacque-Lebrun, près le Bourg. Malgré le dévouement des pompiers et des habitants, on n'a pu réussir qu'à sauver les bestiaux et les instruments aratoires. Quant aux bâtiments de la ferme, ils ont été complètement consumés. Les dégâts sont très importants.

L'Établissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme d'Goutte chronique, Paralysies, Coxalgies, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GRÉGOIRE, directeur, à St Amand. 1541

FAITS DIVERS

TERRIBLE ACCIDENT AUX MONTAGNES RUSSES

Un terrible accident s'est produit hier, vers minuit, aux montagnes russes installées à la fête du boulevard Richard-Lenoir, à Paris.

Un des wagonnets qui venait de faire la traversée, n'ayant pas été mis au cran d'arrêt, est redescendu avec une vitesse vertigineuse sur la même voie, où il a rencontré un autre wagonnet chargé d'une dizaine de personnes.

Il s'est produit un violent choc ; plusieurs des voyageurs ont été bousculés et précipités dans le vide ; d'autres ont été grièvement contusionnés.

Les blessés ont été reçoiés aussitôt et transportés dans une pharmacie voisine; deux personnes sont mortes en arrivant, sept autres ont dû être dirigées sur l'hôpital Saint-Louis ; plusieurs sont dans un état inquiétant.

Cet affreux accident a produit une vive émotion dans tout le quartier.

VILLE INONDÉE

Terribles inondations au Etats-Unis. — La ville de Johnstone emportée par les eaux. — Quinze cents victimes. — Autres désastres.

New-York, 2 juin. — On a vu à Johnstone, à la tombée de la nuit, cent dix neuf habitants se cramponner aux maisons et aux épaves.

Un grand nombre de maisons ont été emportées par les eaux.

On a reçu d'autres parties de la Pensylvanie occidentale des nouvelles portant que d'épouvantables averses ont inondé toute la région et interrompu les communications par chemin de fer et par télégraphe.

Les villages de Coketown et Blairsville sont submergés.

Plusieurs villages moins grands sont entièrement recouverts par les eaux.

Le Juniata a débordé à Gyrone et a inondé toute la partie sud de cette ville. La Susquehanna a inondé la ville de Clearfield ; les habitants ont été obligés de se réfugier dans les locaux du tribunal et du théâtre.

La pluie continue à tomber et les eaux montent toujours.

Des dépêches reçues à minuit indiquent que la situation empire le long du chemin de fer de Pensylvanie.

Les effets de l'orage et des inondations se sont fait sentir fortement le long de la partie centrale de la ligne entre Harrisburg et Altown, où il y a eu d'importants éboulements.

Une grande anxiété règne au sujet du sort des voyageurs.

Dans beaucoup de districts inondés, les communications télégraphiques sont interrompues. La ligne du chemin de fer, à l'ouest de Johnstone, a été complètement emportée par les eaux.

La rivière est remplie de décombres, et sur certains points, ces ruines s'élèvent à une hauteur de quarante pieds.

La ville de Johnstone a été littéralement balayée par les eaux.

L'orage s'est étendu dans le sud à travers le Maryland et la Virginie.

Les dépêches qui arrivent de tous les points annoncent la crue des rivières. Les communications sur les lignes de chemin de fer sont interrompues.

On dit qu'au moins 2,500 personnes ont péri à Johnstone, où le désastre est principalement dû à la destruction du réservoir qui figurait parmi les plus grands du pays.

Des débris de maisons, des arbres et d'autres épaves, flottent sur la rivière. On aperçoit sur ces épaves des malheureux qui tendent les bras en demandant du secours.

Les pertes sont évaluées à plusieurs millions de dollars.

Programmes des Théâtres Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX (Direction L. Boguet). — Bureau à 8 heures. Rideau à 8 heures 1/4.

Grand succès, tous les soirs, avec le concours de l'Union des Trompettes de Roubaix, sous la présidence de M. Alfred Roussel et la direction de M. Olivier Branquart, fils.

LA CANTINIÈRE

Opérette en trois actes, paroles de Paul Bavard et Félix Ribeyre.

Musique de Robert Planquette.

Ouverture de Anna Boleyn, de Burgmar. Soliste, M. Mont-guy.

FAIS CE QUE DOIS

Comédie en un acte de P. Coppée de l'Académie Française

Ordre du spectacle : A 8 h. 1/4, Ouverture; à 8 h. 1/2, Fais ce que dois ; à 9 h., la Cantinière. Prix des places ordinaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 2 juin

Hélène Vanhoutte, rue Coq-Français, 21. — Rachel Houzet, rue Fosse-aux-Chênes, 6. — Beusemart, 1. — Etienne Degens, boulevard de Metz, c. Gondeusene, 15. — Henriette Delen, rue de l'Epeule, 9. — Rachel, 2. — Gentil Desvilde, rue Gagnet, 50. — Léon Verlinde, rue Archimède, 4. — Zoodold, 4. — Hélène Séyeaux, r. Ordey, 46. — Henri Sagard, rue du Fort, cour Lemaire, 4. — Alida Plumet, rue Toulouse, cour Thiry, 7. — Georges Desobbis, rue Colbert, 40. — Blanche Delaby, id. — Marie Leclercq, sentier du Ballon. — Marcelle Buthelt, r. du Tilleul, 303. — Albert Ghesquière, place du Trichon, 8.

Décès du 2 juin

Hortense Prouvost, 63 ans, ménagère, rue de Cambrai. — Ernest Nef, 16 ans, rue de la Perche. — Alphonse Delaby, 19 ans, chemin des Couteaux. — Julienne Bouvin, 5 mois, rue de Lannoy. — Léonard Berthe, 49 ans, Pont-Dieu. — Gustave Hespel, 34 ans, tailleur d'habits, id. — Henri Deneuf, 3 ans, sentier de Ballon. — Lésée David, 15 mois, rue d'Avelghem. — Berthe Rogge, 15 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, pour Trompette.

Publications de mariages

Entre : Alfred Ghesquière, 28 ans, journalier, et Marie Beyssenan, 23 ans, journalière. — Julien Vandenbroucke, 23 ans, garçon de magasin et Louise Nutte, 24 ans, repasseuse. — Alexandre Ghiles, 25 ans, tisserand, et Albertine Bourgine, 21 ans. — Henri Delvallée, 26 ans, apprêteur, et Marie Dutrieu, 22 ans, piquireuse. — Pierre Bayard, 25 ans, tisseur, et Victorine Vanneste, 24 ans, sûigneuse. — Emile Seynave, 30 ans, cordonnier, et Marie Selosse, 26 ans, lainière. — Désiré Herbaut, 21 ans, peigneur, et Flore Lachens, 21 ans, bobineuse. — J.-B. Lavoutre, 62 ans, veuf, et Berthe Savard, 60 ans, dévideuse. — François Verzerremarckt, 47 ans, cordonnier, et Marie Baille, 39 ans, tricoteuse. — Alfred Motte, 27 ans, manufacturier, et Berthe Schepel, 19 ans, sans profession. — Léopold Dumez, 26 ans, teinturier, et Catherine Serres, 18 ans, fileuse. — Louis Cuvelier, 25 ans, ouvrier de fabrique, et Hermance Copenolle, 22 ans, id.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 30 mai

Auguste Horgnert, rue Dubouchy. — Jules Lemaire, rue Delaire. — Berthe Mendrick, rue St-Hubert. — Louis Delannoy, rue Nationale. — Jules Froidure, rue de Gand.

Du 31

Marie Olise, rue Verte. — Marie Bossuyt, rue du Brun-Pain. — Ernest Quiry, rue des Cinq-Voies. — Marie Dupuis, au Blanc-Seau. — Georges Roffin, rue du Jambon. — Madeleine Tanghe, rue d'Anvers.

Du 1er juin

Arthur Verplanckre, rue Lerouge. — Auguste Dauptresse, à la Marlière. — Marie Verbinnen, rue du Brun-Pain. — Victor Dujardin, Blanc-Seau. — Marie Reclens, rue du Symbale. — Antoinette Delaverniar, rue des Jardinettes. — Antoinette Lefebvre, rue des Poutrains. — Louis Caretta, rue du Calins.

Décès du 30 mai

Léon Soete, 66 ans, homme de peine, rue du Cour-Joyeux. — Edouard Vannenbrucke, 61 ans 8 mois, sans profession, Blanc-Seau. — Celestin Catteau, 81 ans 7 mois, cultivateur, rue de Gand.

du 31

Victor Dematte, 2 mois, rue de Calais. — Henri Suin, 1 an 10 mois, sentier de Ramon. — Céline Debouvrie, 1 an 3 mois, sans profession, rue Neuve. — Marie Dupuis, 73 ans 11 mois, terrassier, au Chêne-Houpline. — Marie Vanneste, 66 ans 4 mois, sans profession, rue Victor. — Jules Dericke, 9 ans 2 mois, rue de la Latte.

Du 1er juin

Jeanne Fleurquin, 12 jours, rue de Gand.

Goutte et Rhumatismes

Depuis 1828, l'efficacité remarquable de l'Antigoutteux Moufle, sirop végétal autorisé, contre la *Goutte*, les *Rhumatismes*, les *Névralgies*, et les *Boutons* de toute nature, est constatée par tous les médecins et les remerciements unanimes des malades. Médaille d'or, Paris, Bruxelles, Amsterdam. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie, 264, boulevard Voltaire, à Paris.

PLUS DE CHAUVES!

Rapport certifié à Sud Amer. BRIGADE DES STORMAX, 124, RUE CUVIER, LYON. Ce flacon vous guérira de la chute des cheveux ou de la barbe, quand même votre tête serait complètement dénudée, ainsi que votre barbe, quand même votre menton serait complètement dénudé. Ceux qui ont essayé de nombreuses spécialités, sans résultat, ne doivent pas hésiter à employer le STORMAX. Ceux qui ont employé le STORMAX